

**Communiqué de presse**  
**23 juin 2025**

## **L'Ircem agit pour le Mieux-Vivre : lancement d'un appel à projets pour la santé, la prévention et le maintien à domicile**

**En avril dernier, l'Ircem, Groupe de Protection Sociale des salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile, a présenté son fonds d'investissement à impact pour le Mieux-Vivre. Dans la continuité, un appel à projets est lancé afin d'identifier et de soutenir des entreprises, start-up et structures innovantes engagées dans les domaines de la santé, de la prévention et du soutien à l'autonomie.**

### **Lancement d'un appel à projet à fort impact social**

Dans une démarche visant à faire émerger des solutions innovantes, qu'elles soient organisationnelles, technologiques ou servicielles, **l'Ircem lance officiellement un appel à projets à fort impact social**. L'objectif est d'identifier et de soutenir des **initiatives capables d'améliorer durablement les conditions de vie et la santé des publics accompagnés par le Groupe**.

Cet appel à projets poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- Renforcer la recherche médicale sur les problématiques liées à la fragilité physique et au vieillissement,
- Améliorer l'accès aux soins, notamment à domicile,
- Favoriser l'autonomie des personnes âgées, leur Mieux-Vivre, et celui de leurs aidants.

Les projets lauréats de cet appel à projets bénéficieront d'un accompagnement personnalisé dans le développement de leur solution, ainsi que d'un soutien financier sous forme de prise de participation minoritaire au capital. Chaque projet retenu pourra ainsi recevoir un investissement compris entre 100 000 euros et 1 000 000 d'euros.

Le fonds vise une taille cible de 20 millions d'euros, dont jusqu'à **8 millions** d'euros pourront être mobilisés dans le cadre de cet appel à projets.

Les projets éligibles seront tenus de présenter un niveau de maturité suffisant et de démontrer leur capacité à générer un impact positif, direct ou indirect, sur les conditions de vie et la santé des salariés du particulier employeur et des assistants maternels, qu'ils soient en activité ou à la retraite. Les solutions proposées devront être conçues pour pouvoir être répliquées ou déployées à plus grande échelle, afin de maximiser leur portée et leur impact social.

#### **Calendrier :**

- **01/06/2025** : Lancement de l'appel à candidatures
- **31/12/2025** : Date limite de dépôt des dossiers
- **05/01/2026 au 31/05/2026** : Analyse des dossiers de candidatures et Comité de sélection (composé de représentants de l'Ircem)

### **Un fonds d'investissement à impact pour le Mieux-Vivre pour transformer durablement le quotidien des publics accompagnés**

Cet appel à projet est financé par le **fonds d'investissement à impact pour le Mieux-Vivre**. Celui-ci, vise à soutenir et à accélérer les investissements en faveur de la santé, de la

prévention des fragilités et du maintien à domicile. Il s'adresse à des entreprises innovantes porteuses de projets à fort impact social, mesurables et concrets.

Afin de garantir la solidité et la pertinence de ce fonds, l'Ircem s'appuie sur l'expertise de sa **gouvernance et d'un comité scientifique inédit**. Présidé par le professeur Bruno Vellas, président fondateur de l'IHU de Toulouse, ce comité, coordonné par le Pr O. Lairez (IHU HealthAge), rassemble **des chercheurs, cliniciens et gériatres**, pour apporter une expertise scientifique précieuse dans l'évaluation des projets. Ces deux instances seront également accompagnées par une société de gestion.

Le fonds d'investissement à impact pour le Mieux-Vivre constitue l'un des sept piliers stratégiques de la **Fabrique du Mieux-Vivre**, financé par le dividende social de l'Ircem. C'est dans ce cadre que l'Ircem a fondé la **première chaire d'excellence en France dédiée au Mieux-Vivre**, en partenariat avec l'IHU HealthAge de Toulouse.

*« Dans le cadre de notre plan stratégique CAP 2027, nous faisons de la Fabrique du Mieux-Vivre un pilier essentiel de notre action. Son ambition : remettre l'accompagnement de nos publics au cœur de notre démarche. Cette stratégie doit nous permettre de renforcer notre développement et d'accroître nos résultats financiers, pour mieux les réinvestir au service du mieux-vivre de celles et ceux que nous accompagnons. »* **Serge Da Mariana, Directeur Général du Groupe Ircem**

*« Cet appel à projets est une opportunité majeure pour faire émerger des solutions concrètes en faveur de l'autonomie, de la prévention et du mieux-vivre. Soutenir l'innovation au service des plus fragiles est un enjeu de santé publique que nous devons relever collectivement. »* **Pr. Bruno Vellas, Président et fondateur de l'IHU HealthAge**

Cette initiative vise à mieux comprendre et répondre aux besoins quotidiens des 5 millions de personnes accompagnées par l'Ircem. Composés à 90 % de femmes, souvent en situation de monoparentalité, les salariés et retraités de l'emploi à domicile sont majoritairement isolés, en situation de multi-emplois, avec des problématiques de santé plus élevées que la moyenne nationale (accidents du travail et maladies professionnelles) et un taux de renoncement aux droits sociaux d'environ 30 %.

**À propos de l'Ircem :** [www.ircem.eu](http://www.ircem.eu)

Depuis plus de 50 ans, l'Ircem est le Groupe de Protection Sociale des salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile. Fort de 550 collaborateurs qui accompagnent 5 millions de clients, le Groupe est certifié ISO 9001 et s'appuie sur trois institutions représentant chacune une expertise : Ircem Agirc-Arrco (retraite complémentaire), Ircem Prévoyance et Ircem Mutuelle.

**À propos de l'IHU HealthAge :** [www.ihuhealthage.fr](http://www.ihuhealthage.fr)

Le consortium toulousain HealthAge, labellisé IHU en 2023 est le seul IHU en France exclusivement dédié au vieillissement. Face aux enjeux majeurs de la population HealthAge déploie un continuum de recherche translationnelle afin d'améliorer la compréhension des phénomènes du vieillissement et des pathologies associées, d'imaginer des solutions pour une meilleure prise en charge de grande échelle et un accompagnement vers le vieillissement en santé.

### **Contacts presse**

Laetitia Benattar - Agence CorioLink – [laetitia.benattar@coriolink.com](mailto:laetitia.benattar@coriolink.com) – 07 43 36 50 16

Céline Surget - Agence CorioLink - [celine.surget@coriolink.com](mailto:celine.surget@coriolink.com) - 07 48 72 82 37